

6-4761  
V-4267

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau:**

- X (1) Communauté française
- O (1) Libre confessionnel
- O (1) Provincial et communal
- O (1) Libre non confessionnel

le 12/3/8

Identité du responsable pour le réseau: Jean STEENSELS  
Président du Conseil de Coordination

Date et signature:

**2. Intitulé de l'unité de formation:**

**SOCIALISATION : ENTRETIEN DE SON CADRE DE VIE (CONVENTION)**

CODE DE l'U.F. (3): 8100 M U M W 1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 801
------------------------------------	--------------------------------------

**3. Finalités de l'unité de formation:** Reprises en annexe n° 1 de ..1.. page(s)

**4. Capacités de l'unité de formation:** Reprises en annexe n° 2 de ..1.. page(s)

**5. Classement de l'unité de formation:**

- X (1) Enseignement secondaire de:
  - (1) transition
  - (1) inférieur
- O (1) qualification
- O (1) supérieur
- O (1) Enseignement supérieur de type court long
- O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	O	Pédagogique	O
Agricole	O	Agricole	O

Date de l'accord du Conseil Supérieur:  
Signature du Président du Conseil supérieur:

- 6. Caractère occupationnel:** O (1) oui ● (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement:** Repris en annexe n° 3 de ..1.. page(s)
- 8. Programme du(des) cours:** Repris en annexe n° 4 de ..1.. page(s)
- 9. Capacités terminales:** Reprises en annexe n° 5 de ..1.. page(s)
- 10. Chargé(s) de cours:** Repris en annexe n° 6 de ..1.. page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE l'U.F. (3): 8100 M U M W 1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 801
------------------------------------	--------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation:  
 Horaire minimum:

1. <u>Dénomination du(des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (4)	<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Technologie des produits d'entretien	CT	B	4
Travaux pratiques d'entretien	PP	L	16
2. <u>Part d'autonomie</u>	XXXXXXXXXX	P	4
		Total des périodes	24

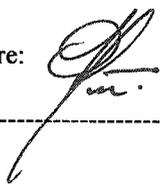
12. Réserve au Service d'inspection:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique[annexe(s) éventuelle(s)]:

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:  
 ACCORD PROVISoire - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Date: 10.02.08

Signature: 

J. LEONARD  
 Inspecteur chargé de la  
 coordination du service  
 d'inspection.

- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration
- (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

## **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### ***1.1. FINALITES GENERALES***

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### ***1.2 FINALITES PARTICULIERES***

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant, en incarcération, d'acquérir des techniques élémentaires lui permettant d'entretenir les locaux de son cadre de vie en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie

## **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **2.1. CAPACITES**

L'étudiant sera capable de:

en pratique de la langue française

- lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne ;
- lire et décoder des consignes simples de travail et de sécurité.

en mathématique

- utiliser les quatre opérations fondamentales;
- opérer sur des nombres naturels et décimaux limités au centième ;
- utiliser et convertir les unités de mesure courantes (masse, capacité, température, aire).

### **2.2. TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU:**

Certificat d'Etudes de Base (C.E.B.)

### **3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

#### 4. PROGRAMME DES COURS

L'étudiant sera capable de:

##### **EN TECHNOLOGIE DES PRODUITS D'ENTRETIEN**

- interpréter les étiquettes
- reconnaître les différents pictogrammes se trouvant les contenants se trouvant sur les emballages;
- différencier les utilisations ;
- caractériser les modes d'utilisation
- respecter les dosages indiqués ;
- appréhender les conditions de stockage et les précautions d'utilisation.

##### **EN TRAVAUX PRATIQUES D'ENTRETIEN**

- sélectionner et utiliser correctement le matériel ;
- déplacer des éléments lourds et encombrants en respectant des principes d'ergonomie ;
- appliquer les techniques adéquates aux différents matériaux composant les sols, plafonds , murs et surfaces vitrées en respectant les règles de sécurité et d'ergonomie ;
- appliquer les techniques adéquates aux différents matériaux composant le mobilier de son cadre de vie ;
- utiliser les produits spécifiques à chaque type de matériaux dans le respect des règles de sécurité ;
- appliquer les dosages prescrits.

;

## **5. CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et des consignes reçues, l'étudiant sera capable d'entretenir les différentes composantes de son cadre de vie.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le sens de l'organisation ;
- le niveau de respect de l'ergonomie ;
- le soin développé dans les différentes tâches.

## **6. CHARGE DE COURS**

Un enseignant.